

REOUVERTURE DES CONSULATS DOMINICAINS EN HAÏTI
Mise au point du COLLECTIF 4 DECEMBRE 2013

- 1) L'incident au consulat dominicain n'a pas eu lieu au cours de la marche organisée par la société civile haïtienne le 25 février dernier, contrairement à l'insinuation malicieuse faite par l'Etat et la presse dominicains. L'incident est arrivé le jour de ladite marche en dehors du circuit préalablement défini et emprunté par cette marée humaine qui scandait NON à la HAÏNE ! NON à la barbarie ! NON au racisme en République dominicaine, mais Respect et Paix pour les 2 peuples sur l'île.
- 2) LE COLLECTIF présente ses compliments au ministère des finances pour les dispositions prises pour augmenter les taxes à l'importation sur certains produits, notamment la farine, le maïs, le rhum, et pour avoir dénoncé le caractère cancérigène d'intrants utilisés dans certains produits en provenance de la République dominicaine ! Compliments au Ministre Wilson Laleau et à Monsieur Ronald Décembre pour les dispositions prises vers l'élimination des taxes sur certains produits locaux ! Ces approches constituent un premier pas appréciable vers l'incitation au développement de la production locale.
- 3) LE COLLECTIF 4 DECEMBRE réitère au Secrétaire d'Etat Michel Chancy ses vives félicitations pour le maintien de l'interdiction d'importation de certains produits avicoles venant de la République dominicaine. LE COLLECTIF applaudit ces efforts qui tendent à favoriser l'émergence de nouvelles entreprises haïtiennes, notamment dans la production d'œufs.
- 4) LE COLLECTIF 4 DECEMBRE, tout en soutenant le chancelier Duly Brutus dans sa démarche tendant à diminuer la pression entre les peuples dominicains et haïtiens, est profondément désolé qu'Haïti ait omis de faire des exigences à la République Dominicaine pour que nos ressortissants cessent d'être victimes de violations de droits de l'Homme, de sa politique xénophobe, raciste et de l'anti-haitianisme notoire et qu'elle cesse l'utilisation de ses méthodes barbares et racistes d'arrestation aux fins de déportation de nos compatriotes dans des conditions inhumaines vers Haïti

P-a-P le 18 Mars 2015



Jean-Robert Argant
Coordonnateur Général